



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 06 mai 2024

### **RN52 – Restrictions de circulation entre Longlaville et Cosnes-et-Romain (54) par la DIR Est**

**Du mercredi 15 mai au vendredi 28 juin 2024**, la Direction interdépartementale des routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux d'entretien de chaussée de la RN-52 entre le diffuseur de Mont-Saint-Martin Centre et le diffuseur de Longlaville.

>> Les travaux se dérouleront **de nuit en semaine de 20h00 à 5h00**, hors jours fériés et entraîneront :

→ **du 15 mai au 28 mai 2024 / du 11 au 13 juin 2024 / du 20 au 28 juin 2024**

- sens Metz-Belgique
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Mont-Saint-Martin Centre
- sens Belgique-Metz
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL

→ **du 28 mai au 30 mai 2024 / du 04 au 11 juin 2024**

- sens Metz-Belgique
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Mont-Saint-Martin Centre
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL
- sens Belgique-Metz
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Longlaville
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Longlaville
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL

→ **du 30 mai au 04 juin 2024**

- sens Metz-Belgique
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Cosnes-et-Romain
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Cosnes-et-Romain
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL
- sens Belgique-Metz
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Longlaville
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Longlaville
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin Centre



# MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## → du 11 au 13 juin 2024

- sens Metz-Belgique
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Mont-Saint-Martin Centre
- sens Belgique-Metz
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL

## → du 13 au 20 juin 2024

- sens Metz-Belgique
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Cosnes-et-Romain
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Cosnes-et-Romain
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL
- sens Belgique-Metz
  - la fermeture de la RN52 à hauteur de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin VAL
  - la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Mont-Saint-Martin Centre

**En journée, du 15 mai au 28 juin 2024, les travaux entraîneront des neutralisations de voie à hauteur du chantier** dans les deux sens de circulation.

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,  
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.  
Elle leur recommande la plus grande prudence  
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

### Contact presse :

Bureau Management et Communication  
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est  
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux  
54021 Nancy cedex  
www.dir.est.developpement-durable.gouv.fr

